

certaines séances du comité plénier et tenu ces séances dans une petite pièce, autour d'une table étroite. Elles se sont avérées plus productives.

Le fait que l'Accord ait été conclu le Vendredi saint de 1998 était notable pour plusieurs raisons. Trimble y avait souscrit même si le désarmement ne s'était pas encore produit, une décision qui lui a fait perdre quelques adhérents. La Grande-Bretagne et l'Irlande ont toutes deux modifié leur constitution – celle-là révoquant la *Government of Ireland Act* de 1920, qui revendiquait la possession de l'Irlande du Nord, et celle-ci, les articles 2 et 3 de sa Constitution, qui faisaient de même. L'Accord prévoyait la tenue de référendums tant en Irlande du Nord qu'en République d'Irlande, qui l'ont approuvé à 71 % et 94 %, respectivement. Toutefois, certains passages de l'Accord avaient été laissés vagues par nécessité, et Mitchell était d'avis que s'il avait été difficile de conclure l'Accord, il serait encore plus ardu de le faire appliquer. Il avait raison.

L'Accord posait les fondations d'une nouvelle Assemblée en Irlande du Nord, où les deux partis traditionnels seraient représentés en fonction de leur électorat et se partageraient les postes de premier ministre et de vice-premier ministre. Certains reprochaient à ce système d'institutionnaliser le sectarisme, mais il garantissait que l'Assemblée ne favoriserait davantage une seule des traditions, comme c'était le cas auparavant. On a créé six comités ministériels Nord-Sud qui devaient se réunir régulièrement et discuter de domaines d'intérêt commun. On a également mis sur pied un conseil britanno-irlandais a aussi été mis sur pied, regroupant les premiers ministres de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, de l'Irlande du Nord, de l'Écosse, du pays de Galles, de Guernsey, de Jersey et de l'île de Man. L'Accord prévoyait un examen des activités relatives au maintien de l'ordre, la libération anticipée des prisonniers, le transfert des responsabilités judiciaires et le désarmement de tous les groupes paramilitaires. C'est sur la question du désarmement que les progrès ont encore une fois achoppé.

Lorsqu'on a institué la Commission internationale indépendante sur le désarmement en septembre 1997, on m'a demandé d'en assumer la présidence, les deux autres commissaires devant être nommés, respectivement, par les États-Unis et la Finlande. Le département d'État a désigné l'ambassadeur Donald Johnston, qui fut plus tard remplacé par un haut fonctionnaire à la retraite de ce même département, Andrew Sens, tandis que la Finlande a nommé le brigadier à la retraite Tauno Nieminen. Cette composition de la Commission n'a pas changé. Notre mandat était de faciliter la remise des armes des paramilitaires, et de rendre celles-ci